



Newsletter N°4

JUIN 2020

FLASH BACK – ACTIVITÉS PASSÉES

DU MARDI 7 AVRIL AU LUNDI 8 JUIN

Sur les conseils de différents acteurs suivant le dossier, une [lettre aux investisseurs](#) de la société Tungstène du Narbonnais a été rédigée, pour leur demander de renoncer à leur projet. Un appel à cosignatures auprès d'associations a été fait, auquel une vingtaine d'entre elles a répondu favorablement, ainsi que Mr José Bové qui a aussi signé ce courrier. Cette lettre a été postée le lundi 8 juin dernier à destination de Monaco (Mike Nunn, investisseur particulier), d'Afrique du Sud (Raubex Group Ltd, gros groupe de travaux publics) et des îles anglo-normandes (Russel Brooks Ltd, société qui détient Tungstène du Narbonnais). Des copies ont été adressées à Mr le Président, Mr le Premier Ministre, Mr le Ministre de l'économie et des finances et Mme la Ministre de la transition écologique et solidaire de la République Française.

MERCREDI 8 AVRIL

Un décret, relatif au droit de dérogation reconnu aux préfets, généralise le pouvoir de dérogation qui était accordé dans le cadre de plusieurs expérimentations depuis 2017 à certains préfets. À la lecture de ce décret le collectif se pose la question suivante : si le PERM nous concernant était accordé, ce décret pourrait-il permettre à la préfète de déroger à certaines normes réglementaires ? Les travaux pourraient-ils commencer plus rapidement que prévu ? Voici la réponse d'un juriste consulté par le collectif : effectivement, si le PERM était accordé, il y a un risque que les arrêtés préfectoraux d'autorisations de travaux soient pris sous ce régime dérogatoire.

<https://reporterre.net/Le-gouvernement-permet-aux-prefets-de-deroger-a-des-normes-environnementales>

MERCREDI 13 MAI

Stop Mines 81 répond à l'appel du collectif Or de Question et cosigne sa tribune publiée dans Libération.

<https://www.liberation.fr/debats/2020/05/13/guyane-monsieur-macron-la-republique-a-mauvaise-mine>

SAMEDI 16 MAI

Sur les ondes de Radio Lacaune, Stop Mines 81 apprend l'obtention du deuxième prix au concours de poésie organisé entre autres par le PETR des Hautes Terres d'Oc. Notre poème : « [Denses, les hautes pierres d'Oc](#) » concourait dans la catégorie « participation collective ». Le thème de ce concours était : « Le monde minéral, la pierre dans tous ses états... ».

<https://stopmines81.org/index.php/2020/05/26/876/>

<https://stopmines81.org/index.php/2020/05/19/attention-projet-minier-restons-vigilants/>

MERCREDI 3 JUIN

Plus de 300 organisations, dont Stop Mines 81, cosignent et publient un [communiqué international](#) décrivant et dénonçant les quatre principales façons dont les entreprises multinationales de l'industrie minière profitent du COVID-19, au détriment des gens et de la planète. <https://stopmines81.org/index.php/2020/06/04/solidarite-mondiale/>

https://miningwatch.ca/sites/default/files/voix_du_terrain_19_june_2020_1.pdf

MERCREDI 10 JUIN

À la suite de démarches auprès de la préfecture, Stop Mines 81 a été reçue dans les locaux de la DREAL à Toulouse, pour réaliser une copie du dossier de demande de la concession de Cadoul datant de 1986, sur la base duquel Elf Aquitaine avait obtenu en 1988 les droits d'exploitation pour 25 ans, fort heureusement non mis en œuvre. Il s'agissait dans les grandes lignes de trouver des éléments expliquant comment le porteur de projet actuel avait pu présenter des hypothèses sur l'exploitation lors de la [réunion publique du 3 décembre 2019](#). Entre autres choses émanant de l'examen de ce dossier, nous avons trouvé une extension considérable de la zone de recherche obtenue dans les années 80.

<http://stopmines81.org/index.php/les-faces-cachees-du-projet/comprendre-pour-mieux-se-defendre/>

NOS ACTIVITÉS EN COURS ET À VENIR

VENDREDI 21 AOÛT

Cette date a été retenue pour notre **assemblée générale annuelle**. Tous nos adhérents devraient recevoir un mail de convocation les convoquant d'ici quelques jours. N'hésitez pas à nous contacter par mail stopmines81@laposte.net si vous n'avez rien reçu le 6 juillet.

LES ACTIVITÉS DE NOS AMIS

Les informations ci-dessous nous sont envoyées par mail, nous profitons de ce petit journal pour les partager avec vous.

MAIOURI NATURE GUYANE 29/05

Aujourd'hui les Amis de la Terre France, Notre Affaire à Tous, Wild Legal et Maiouri Nature Guyane déposent un recours devant le Conseil d'État afin d'obtenir l'annulation du décret du 8 avril 2020, qui généralise le droit des préfets à déroger à de nombreuses normes réglementaires, notamment en matière environnementale.

<https://www.amisdelaterre.org/communique-presse/les-amis-de-la-terre-et-3-associations-attaquent-en-justice-un-decret-permettant-aux-prefets-de-deroger-aux-normes-environnementales/>

STOP MINE SALAU

La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rendu sa décision en fin d'après midi le 16 juin 2020 : l'État (Ministère des Finances) et Variscan Mines SAS avait demandé que soit annulée la décision du Tribunal Administratif de Toulouse du 28 juin 2019 - cette décision annulait l'arrêté ministériel du 21 octobre 2016 qui octroyait à Variscan Mines SAS le PERM de Couflens.

La CAA de Bordeaux a :

- rejeté les requêtes de l'État et de Variscan.
- indiqué qu'il n'y avait pas lieu statuer sur les requêtes aux fins de sursis à exécution.
- accordé 2000 € à la Commune de Couflens.

Le jugement de Toulouse est donc confirmé et le PERM de Couflens est annulé... sous réserve d'un recours en Conseil d'État dans les deux mois !

ASSOCIATION SYST-EXT

Le Permis exclusif de recherches minières (PERM) dit de "la Fabrié" se situe sur la commune de Fontrieu, dans le Tarn (81). Il porte sur le gisement de Fumade, pour la recherche de tungstène et de substances connexes.

La mairie de Fontrieu a émis un avis favorable au projet d'exploration, avec réserves. Afin de préciser ces réserves et de répondre aux inquiétudes soulevées par la population, **la mairie a sollicité SystExt afin de disposer d'une expertise indépendante sur les enjeux soulevés par le projet minier**. Elle souhaitait en effet :

- Comprendre les **éléments techniques du projet et les enjeux environnementaux associés** ;
- Connaître les **risques potentiels associés à la phase exploratoire et à une éventuelle mise en exploitation**.

Le rapport d'étude est disponible sur notre site internet [au lien suivant](#).

UNION PROTECTION NATURE ENVIRONNEMENT TARN

Le collectif SOS Forêt Pyrénées, dont font partie Nature Comminges et le Comité Ecologique Ariégeois, se mobilise contre le projet de méga scierie Florian. Il a lancé une pétition à l'attention de Carole Delga, le conseil régional étudiant la possibilité de financer les études pour la scierie mais aussi de participer au financement du projet en lui-même. Pour y accéder :

<https://www.change.org/p/pr%C3%A9sidente-de-la-r%C3%A9gion-occitanie-carole-delga-protégeons-les-forets-des-pyrenees-non-a-la-scierie-industrielle-florian-a-lannemezan>

Pour plus d'éléments techniques sur le projet, [cliquer ici](#) sur la page dédiée très détaillée du collectif SOS Forêt. Touche pas à ma forêt est un collectif récent qu'a intégré le collectif SOS Forêt Pyrénées. Le mouvement de contestation prend de l'ampleur, il ne faut pas faiblir !

20 juin 2020, Stop Mines 81 souffle sa première bougie !

